

conférence

C
C 91/LIM/2
Novembre 1991

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

Vingt-sixième session

Rome, 9 - 28 novembre 1991

F

RAPPORT DE LA COMMISSION DES CANDIDATURES

1. A sa centième session, le Conseil, conformément à l'Article XXIV-5 b) du Règlement général de l'Organisation (RGO), a élu à la Commission des candidatures les onze Etats Membres ci-après:

ARABIE SAOUDITE (Royaume d')	CUBA	SOUDAN
BANGLADESH	ESPAGNE	TUNISIE
CANADA	GUATEMALA	TURQUIE
COREE, REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE	JAPON	

2. La Commission a élu Président M. Amor BEN ROMDHANE (Tunisie).

Vice-Présidents de la Conférence

3. Conformément à l'Article VII-2 du RGO, la Commission soumet à la Conférence les candidatures ci-après, tout en faisant ressortir qu'elles sont énumérées dans un ordre indifférent eu égard à la compétence des personnes concernées:

Gerard KHOJANE, Ambassadeur et Représentant permanent du Lesotho auprès de la FAO

Gonzalo BULA HOYOS, Ambassadeur et Représentant permanent de la Colombie auprès de la FAO

Arpád SZABO, Ambassadeur et Représentant permanent de la Tchécoslovaquie auprès de la FAO

Election de sept membres du Bureau

4. Conformément à l'Article X du RGO, la Commission soumet à la Conférence les candidatures suivantes:

ALLEMAGNE	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	MAROC
CHINE	FRANCE	PANAMA
	LIBAN	

Election de neuf membres de la Commission de vérification des pouvoirs

5. Conformément à l'Article III du RGO, la Commission soumet à la Conférence les candidatures suivantes:

ALGERIE
AUTRICHE
CANADA

CHYPRE
ETHIOPIE
GRECE

HONDURAS
HONGRIE
THAÏLANDE